

Pour diffusion immédiate  
CNW Code 68  
Hebdos et médias de la Montérégie

## Projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecœur

### L'audience publique débute le 24 septembre 2024

**Québec, le 6 septembre 2024** – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Pierre Magnan, président, et de Jacques Bénard, commissaire, annonce le début de la première partie de l'audience publique sur le projet de valorisation des matières résiduelles dangereuses à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecœur par Triumvirate Environmental inc. à compter du 24 septembre 2024 à 19 h au Centre multifonctionnel de Contrecœur.

---

**Date :** Le 24 septembre 2024

**Heure :** 19 h

**Endroit :** Centre multifonctionnel de Contrecœur, Salle Norambar  
475, rue Chabot, Contrecœur

Aussi en direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE

---

### Une audience en deux parties

L'audience publique est divisée en deux parties distinctes. La première partie a pour but de permettre aux participantes et aux participants ainsi qu'à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects. Elle se tient en présence de l'initiateur du projet et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions du public et de la commission.

Les personnes qui ne peuvent pas participer à la première partie sont invitées à transmettre leurs questions du 10 au 17 septembre 2024 par le biais du [formulaire électronique](#) disponible sur le site Web du BAPE ou en laissant un message dans la boîte vocale au numéro sans frais 1 800 463-4732. Lors de l'audience publique, toute personne intéressée pourra poser ses questions après s'être inscrite au registre disponible sur place. Des séances pourront s'ajouter les jours suivants en fonction de la participation publique et des besoins de la commission, en tenant une séance en après-midi, puis en soirée.

La deuxième partie de l'audience se tiendra à compter du 22 octobre. Elle permettra à la commission d'enquête d'entendre toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

### **Où consulter la documentation sur le projet?**

L'ensemble de la documentation est disponible sur le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés à la bibliothèque municipale de Contrecoeur située au 5000, route Marie-Victorin à Contrecoeur. Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Elle doit remettre son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, au plus tard le 23 janvier 2025. Par la suite, le ministre dispose de 15 jours pour le rendre public.

### **À propos du BAPE**

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Véronique Beaulieu  
Conseillère en communication  
581 925-0654 ou 1 800 463-4732  
[mdr.contrecoeur@bape.gouv.qc.ca](mailto:mdr.contrecoeur@bape.gouv.qc.ca)  
[bape.gouv.qc.ca](http://bape.gouv.qc.ca)